



**DEPARTEMENT DU TARN-ET-GARONNE
COMMUNE DE PUYCORNET**

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU 25 SEPTEMBRE 2025**

ORDRE DU JOUR

1- DECISION MODIFICATIVE N°2 BUDGET PRINCIPAL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 septembre à 20 heures 30, le Conseil municipal de la commune de Puycornet, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal sous la présidence de : Monsieur Jean-Michel PRAYSSAC, maire.

Date de convocation : 16 septembre 2025

Présents : Mmes CASTEL Valérie – FRANCERIES Elodie – LAFLORENTIE Aurélie – PELLO MIQUEL Marie-Joëlle – POEZEVARA Christine

Mrs ALIBERT Yohann – CAZE Mathieu – GAMBAROTTO Alain – PRAYSSAC Jean-Michel – SANCHES Francis – SEMENADISSE Francis – SOUGNE Marc.

Absents excusés : Mme AGUILAR Françoise – M. TRILLES Jérémie

Procurations : /

Secrétaire de séance : Mme POEZEVARA Christine.

Le procès-verbal de la séance du 10 juillet a été approuvé

En début de séance, Monsieur le Maire a porté à la connaissance du conseil municipal le virement de crédits n°2 servant à financer les frais d'étude de la fosse septique (pour rappel : les travaux étaient non prévus au budget principal 2025 et ont dû être programmés durant l'été (juillet et août) vu les problèmes de dysfonctionnement de la fosse septique existante).

20250925_D035 DECISION MODIFICATIVE 2 – BUDGET PRINCIPAL 2025

ADOPTE				
Votants : 12	Exprimés : 12	Pour : 12	Abstention :	Contre :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de prévoir des crédits pour financer d'une part, la participation à la création d'un poteau d'incendie au lieu-dit « Borde-Blanche » d'un montant de 1 890.22 € H.T. soit 2 268.26 € T.T.C. au vu du devis de Véolia en date du 24 septembre 2025 et d'autre part, un virement de crédits n°2 antérieur en date du 23/07/2025 de 1 776.00 € qui a réduit les crédits qui étaient prévus au compte 2138.

Section de fonctionnement

Chapitre	Compte	Natures	Dépenses	Recettes
011	6288	Autres services extérieurs	- 4 045.00 €	
23	023	Virement à la section d'investissement	+ 4 045.00 €	

Section d'investissement

Chapitre	Compte	Natures	Dépenses	Recettes
21	021	Virement de la section de fonctionnement		+ 4 045.00 €
21	2156	Matériels et outillages d'incendie et défense civile	+ 2 269.00 €	
21	2138	Agencements et aménagements de terrains	+ 1776.00 €	

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ✓ DECIDE de procéder aux modifications ainsi définies sur l'exercice budgétaire 2025.

Questions diverses :

- établissement des permanences du bureau de vote pour les élections législatives du 5 et 12 octobre 2025 ;
- Prévoyance santé : participation obligatoire de l'employeur au 01/01/2026 – discussion autour des propositions de l'assurance GROUPAMA.

La séance a été levée à 21 heures 30.

Christine POEZEVARA
Secrétaire de séance.



Jean-Michel PRAYSSAC,
Maire
Mairie de Puy-Guérin
Gers (32) 46110
Tél. 05 62 70 10 10
Fax 05 62 70 10 10